



*Grand Prix ESSEC des industries
de la Consommation Responsable*

DOSSIER DE CANDIDATURE

**Prix : Filières d’approvisionnement et
achat durable**

- **Tous les champs sont à renseigner.**
- **Date limite de renvoi des dossiers complétés : 12 octobre 2016**, par mail à l’adresse suivante : GPrixRSE-chaireGC@essec.edu
- **Principe de notation de chaque prix :**
Les initiatives candidates seront évaluées selon 4 critères : Aspect novateur - Mise en œuvre et communication – Impact et résultats – Vision.
Une note sur 10 points sera attribuée sur chaque critère.
Les critères seront pondérés selon des coefficients : Caractère innovant de l’initiative : coefficient 3 - Mise en œuvre et communication : coefficient 2 - Impact et résultats : coefficient 3 - Vision : coefficient 2.
Une note globale sur 100 points sera ainsi affectée à chaque initiative candidate.



Nom de l'initiative: Création d'une entreprise adaptée par FM Logistic pour participer au développement des achats responsables du Groupe SEB.

Nom de l'entreprise candidate (et logo) : Groupe SEB en partenariat avec FMEA Centre Val de Loire et FM Logistic

Contact - Personne en charge du dossier : Joël Tronchon – jtronchon@groupeseb.com



PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'INITIATIVE

1. Date de l'initiative : 21/07/2015

2. Pitch :

Résumez en 10 lignes votre projet.

Cette description pourra être reprise sur des supports de communication visant à présenter les différents projets.

Dans le cadre de la démarche 'Beyond Compliance' engagée en 2014 par la Direction Achats du Groupe SEB, ce dernier a encouragé FM Logistic France, via l'insertion d'une clause sociale dans son appel d'offre, à améliorer le nombre de personnes en situation de handicap intervenant sur ses produits. Afin de répondre à cette demande et dans le cadre de sa propre stratégie de développement durable, FM Logistic a proposé la création de FMEA Centre Val de Loire, 1^{ère} entreprise adaptée filiale de FM France. Cette filiale a vocation à devenir un réseau d'Entreprises Adaptées favorisant le travail des personnes en situation de handicap. Une initiative sociétale souhaitée par le Groupe SEB, en quête de fournisseurs responsables.

FMEA Centre Val de Loire a ainsi démarré ses activités en juillet 2015 sur la plate-forme de Saint-Cyr-en-Val. L'entreprise emploie aujourd'hui 8 personnes en situation de handicap et en difficulté d'emploi pour des activités de conditionnement à façon et d'identification retardée de produits du Groupe SEB. Les salariés de la structure accèdent ainsi à une activité salariée (prestations logistiques, administratives...), dans des conditions adaptées à leurs possibilités, ainsi qu'à des formations qualifiantes.

PRESENTATION DETAILLEE DE L'INITIATIVE

Critère 1

Caractère innovant de l'initiative

(coeff. 3)

3. Décrire le caractère rupturiste / innovant du projet

En quoi votre réalisation va-t-elle au-delà :

- des pratiques existantes au sein de votre entreprise ?
- de ce qui peut déjà exister dans d'autres groupes ou aux usages du secteur ?
- des contraintes légales et réglementaires ?

Au-delà de l'exigence de conformité, le Groupe souhaite renforcer la composante développement durable de ses achats. Afin d'identifier les opportunités d'amélioration, il a réalisé en 2014 une cartographie des enjeux sociaux et environnementaux pour ses principales familles d'achats (programme « Beyond Compliance »). Cette étude a débouché sur 17 projets pilotes intégrant notamment l'insertion de clauses environnementales et sociales dans les appels d'offres. Ces clauses visent par exemple à sélectionner des fournisseurs qui proposent des solutions favorables à l'environnement ou qui sont engagés dans l'insertion professionnelle de personnes en difficulté. Fin 2014, de telles clauses ont été adoptées pour les familles d'achat Entreposage, Gestion des déchets, Brochures et outils promotionnels, et Restauration. Grâce à cette politique volontariste et à l'engagement des différents sites du Groupe, la sous-traitance faisant appel au secteur protégé (Entreprises Adaptées et Établissements et Services d'Aide par le Travail) a représenté près de 2,6 millions d'euros en 2015.

Fort de cette expérience, le Groupe SEB ambitionne de faire évoluer l'ensemble du secteur, en réalisant par exemple l'étude « [Militer pour une bonne clause : clauses sociales et marchés privés, l'insertion comme enjeu de business ordinaire](#) » en collaboration avec le Lab'Ho et le Groupe Adecco. Le partenariat avec FM Logistic pour la création de FMEA Centre Val de Loire s'inscrit dans le cadre de cette démarche innovante.

FM Logistic est un acteur engagé depuis plusieurs années dans l'emploi des personnes en situation de handicap, ce qui se traduit par un taux d'emploi dépassant les 9 %. Malgré ces bons résultats et les actions menées sur chacun des sites pour maintenir ou adapter l'emploi, force est de constater que certaines personnes ne peuvent intégrer les équipes logistiques du fait de leur handicap ou n'arrivent pas à se maintenir dans l'emploi durablement. L'objectif pour FM Logistic est de développer un réseau d'Entreprises Adaptées réparties sur les régions d'implantation du Groupe en France et notamment en Centre Val de Loire, dans le Sud-est Parisien et en région Hauts de France. Pour ce faire, FM Logistic capitalise sur le succès de FM Logistic Centre Val de Loire et développe les projets d'implantation en partenariat avec les Direccte régionales afin d'obtenir les agréments « Entreprises

Adaptées ».

Dans ce contexte, FM Logistic et le Groupe SEB se sont orientés en 2014 vers un projet de création d'entreprises adaptées afin de développer un outil complémentaire permettant l'accès à l'emploi et l'intégration de personnes en situation de handicap.

Critère 2

Mise en œuvre et communication

(coeff. 2)

4. Qui a donné naissance à ce projet ? (équipe/département) Dans quel contexte ?

Le Groupe SEB, dans le cadre de la démarche présentée en question 3, a intégré une clause sociale lors de son appel d'offre, et en a fait un critère essentiel de son choix.

FM Logistic a répondu à l'appel d'offre en mettant notamment en avant le projet de création d'un réseau d'Entreprises Adaptées pour améliorer l'emploi des personnes en situation de handicap. Ce projet a séduit le Groupe SEB qui a souhaité aider FM Logistic à créer la toute première structure de ce réseau, appelée FMEA Centre Val de Loire.

5. Stratégie de déploiement de l'initiative

- **Etapes et dates clés de mise en place**

- **Ampleur de la mise en œuvre**

(nombre de collaborateurs, de marques, de produits, de sites concernés...)

- **Comment avez-vous appréhendé les enjeux économiques dans le déploiement de l'initiative ?**

2014

- Lancement de l'appel d'offre par le Groupe SEB, présentation du projet par FM Logistic. La mise en place d'une Entreprise Adaptée fait partie des éléments du contrat.
- Réalisation des démarches administratives par FM Logistic auprès de la Direccte Centre Val de Loire : prise de contact avec les interlocuteurs, montage d'un projet intégrant les données RH, financières, etc.... Le partenariat avec le Groupe SEB, s'engageant sur un chiffre d'affaires minimum sur 3 ans, est un élément clé de la pérennité du projet.
- Dépôt du dossier auprès de la Direccte en octobre 2014.

2015

- Avril : validation du projet d'implantation par la Direccte Centre Val de Loire.
- Juillet : signature du contrat tri-annuel 2015/2017.
- 21 juillet : création de la filiale FMEA Centre Val de Loire et démarrage de l'activité.

2016

- Mise en place d'un processus de cerclage avec l'acquisition de deux cercleuses. Mise en place d'une fardeleuse semi-automatique pour réaliser des lots et changer les packagings abimés lors de leur manutention afin qu'ils puissent être vendus en tant que premier choix.

L'objectif de FMEA Centre Val de Loire est d'intégrer 6 personnes par an sur les 3 ans du contrat tri-annuel afin de permettre la mise en place d'un parcours adapté à chaque personne en situation de handicap. Le Groupe SEB, de son côté, transfère le volume d'activité adéquat vers l'Entreprise Adaptée.

En 2015, le chiffre d'affaires confié à FMEA Centre Val de Loire équivalait à 7 unités bénéficiaires travailleur handicapé.

6. Implication des collaborateurs de l'entreprise dans le déploiement de l'initiative

- **Combien de collaborateurs ont été mobilisés ? (le cas échéant)**

- **Quels moyens et quelles actions votre entreprise a-t-elle mis en place pour motiver et former les collaborateurs concernés par l'initiative ?**

- **De quelle façon communiquez-vous autour de cette initiative en interne ?**

Côté FM Logistic, de nombreux moyens humains et financiers ont été mis en place afin de donner naissance à FMEA Centre Val de Loire :

- Recrutement d'un directeur de site, diplômé CAFDES (Certificat d'Aptitude à la Fonction de Directeur d'Etablissement Social) pour assurer la gestion du projet.
- Affectation d'un responsable opérationnel pour le démarrage et le management de l'activité quotidienne.
- Création d'une filiale SARL avec un capital de 50 000€ permettant l'investissement nécessaire au démarrage de l'activité.
- Investissement dans une ligne de conditionnement de kits, deux cercleuses, une fardeleuse semi-automatique, soit environ 45 000 € d'investissements en 2015 et 2016.

Côté Groupe SEB, le projet a fait l'objet d'un suivi particulier de la part de l'acheteur en charge du dossier mais également du Responsable Qualité Achat (en charge notamment du pilotage du projet « Beyond Compliance » mentionné en question 3) et de la Direction Développement Durable du Groupe SEB.

Afin d'engager au mieux les équipes, le projet de création de FMEA Centre Val de Loire a été présenté au plus haut niveau des organes de décision de FM Logistic : Comité de direction France, équipes de direction des plates-formes françaises et équipe de direction de la plate-forme de Saint-Cyr-en-Val. Le projet a également été présenté au Comité d'Etablissement (CE) et au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Par ailleurs, la mise en place d'un réseau d'entreprises adaptées sur le modèle de FMEA Centre Val de

Loire est intégrée au plan stratégique à 3 ans de FM Logistic France. L'objectif est d'employer 50 personnes au sein de ce réseau d'entreprises adaptées d'ici 2019.

Par ailleurs, le Groupe SEB a informé l'ensemble de ses salariés de cette initiative grâce à la publication d'une actualité sur la page d'accueil de l'intranet (voir figure 1). Le projet FMEA a été intégré dans le site internet de FM Logistic France. Les salariés de FM Logistic ont été sensibilisés à la création de FMEA Centre Val de Loire dans le cadre de la semaine du handicap en novembre 2015 via le port d'un badge « Handicapable » pour affirmer le soutien à l'emploi des personnes en situation de handicap.



Figure 1 : Annonce du lancement de FMEA Centre Val de Loire sur l'intranet du Groupe SEB

7. Partenariats noués pour mettre en œuvre le projet.

FMEA Centre Val de Loire est par essence le fruit d'une collaboration forte entre FM Logistic et le Groupe SEB.

Le management d'une entreprise adaptée nécessite la construction d'un réseau de partenaires autour du projet :

- Cap Emploi pour l'identification des profils à recruter et la mise en place de périodes de stages afin de valider les projets de reconversion.
- Intervention de l'ergonome psychologue du travail de FM Logistic pour l'adaptation des postes de travail et l'intégration des nouveaux salariés.
- Intervention d'une assistante sociale pour l'accompagnement des salariés dans leur retour à l'emploi.

8. Information du consommateur et des parties prenantes.

- Quelles actions d'éducation, d'information, de communication aux consommateurs et aux parties prenantes du projet, notamment pour faire évoluer leurs comportements avez vous mises en place ? (Supports, moyens, budgets ...)
- Collez un ou deux exemples de communication (visuels développés)

Afin d'assurer la notoriété du projet, FMEA Centre Val de Loire a fait l'objet d'une inauguration en novembre 2015 en présence des clients du site, de la presse locale et professionnelle et des acteurs publics locaux (Mairie, Direccte, Préfecture...). D'une part, un travail de Relations Presse a été effectué afin d'assurer une bonne couverture médiatique du lancement de FMEA Centre Val de Loire et un article a été publié sur le site de l'[Agefiph](http://Agefiph.fr). D'autre part, le Groupe SEB a souhaité informer largement ces parties prenantes en mettant FMEA Centre Val de Loire à l'honneur dans son Rapport annuel d'activité.

Figure 2 : Interview de Sandrine Buecheler, Directrice de FMEA Centre Val de Loire dans le Rapport annuel d'activité du Groupe SEB

Critère 3 Impact et résultats (coeff. 3)

9. Quels ont été les résultats quantitatifs de cette initiative ?

- Indicateurs clés (économiques, financiers)
- Chiffres bruts (départ / à date)
- Evolution par rapport à la date de démarrage du projet

En 2015, avec 170 000 « kits cafetières » conditionnés, le chiffre d'affaires de FMEA s'est élevé à 130 000 € (démarrage de l'activité le 21 juillet) équivalent à 6,76 unités bénéficiaires travailleur handicapé.

A fin août 2016, 250 000 « kits cafetières » ont été conditionnés. De plus, un processus de cerclage a été mis en place en février. 22 500 lots ont ainsi été réalisés sur cette activité et une seconde cerceuse a été acquise en juillet pour augmenter la capacité de production. Enfin, une fardieuse semi-automatique a été mise en production en septembre 2016 pour réaliser des lots et changer les packagings abimés dans l'entrepôt afin qu'ils puissent être vendus en tant que premier choix.

Sur le premier semestre 2016, FMEA Centre Val de Loire emploie **6** personnes en CDI et 3 personnes en CDD, affectées aux productions pour le Groupe SEB.

Le projet évolue vers un partenariat qui permet, en parallèle des volumes permanents, d'identifier des besoins du Groupe SEB qui ne seraient pas couverts (reprise de casse, promotions, ...) afin d'y répondre.

10. Quels ont été les avantages qualitatifs de cette initiative ?

- Comment cette initiative a-t-elle été perçue en interne et/ou en externe (clients, fournisseurs, consommateurs, partenaires ...) ?

Exemples (ou témoignages) de sites (ou de personnes) emblématiques de la réussite de la mise en œuvre de l'initiative.

>> reconnaissance (s) ayant déjà été obtenu(es) par cette initiative

La création de FMEA Centre Val de Loire fait évoluer les mentalités en démontrant par l'exemple qu'une Entreprise Adaptée a la capacité d'apporter de véritables solutions à un grand groupe industriel comme le Groupe SEB (mise en place de différentes activités complémentaires évoquées dans la question 9).

Cette initiative montre aussi l'intérêt de repenser la relation « client-fournisseur », dans une approche partenariale, afin de créer de la valeur aussi bien économique que sociale. C'est un exemple concret du type de projets qui peuvent naître de l'insertion d'une clause sociale dans un appel d'offre privé.

Enfin, cette aventure a été saluée par le prix [OCIRP 2016](#), dont FMEA Centre Val de Loire est finaliste dans la catégorie « Emploi et carrière ».

Témoignages de salariés de FMEA Centre Val de Loire :

« Ici on prend en compte les difficultés de chacun et nous sommes tous respectueux des autres. » Yvonne

« Je suis ravie de me lever tous les matins pour aller travailler. » Nathalie

« Ici, c'est différent. On a moins de pression. Les collègues sont toujours prêts à rendre service ! » Jonathan

Plus de témoignages disponibles dans la revue de presse en annexe du dossier.

11. Quelles ont été les pratiques modifiées suite à ce projet :

- **en interne (comportements, méthode de travail, perception du changement...)**
- **en externe vis-à-vis des clients, fournisseurs, partenaires...), envers l'Homme, l'environnement, sur les bienfaits sociaux...**

Sur le site de Saint-Cyr-en-Val, comme en interne chez FM Logistic, l'implantation de l'entreprise adaptée a permis de parler du handicap au travail de façon quotidienne. Chacun peut se rendre compte des capacités de travail et des difficultés des personnes en situation de handicap. Il y a une plus grande prise de conscience que le handicap peut toucher tout le monde et peut revêtir des formes très diverses. La création de FMEA Centre Val de Loire montre également que les personnes en situation de handicap peuvent avoir les mêmes capacités de travail et d'intégration que des personnes valides, pour peu que les conditions d'accueil et d'activité soient adaptées.

Les clients de FM Logistic ont également réservé un accueil positif à la création de l'Entreprise Adaptée. Ainsi, deux nouveaux clients ont rejoint le Groupe SEB et confient leurs prestations à FMEA Centre Val de Loire. Par ailleurs, FM Logistic propose désormais l'emploi de personnes handicapées dans tous ses appels d'offres, que ce soit via de l'emploi direct ou par le recours à des ESAT/EA partenaires.

Au sein du Groupe SEB, ce projet a permis de démontrer, une fois de plus, l'intérêt de repenser la relation « client-fournisseur » dans une approche partenariale, afin de créer de la valeur aussi bien économique que sociale. C'est un exemple concret du type de projets qui peuvent naître de l'insertion d'une clause sociale dans un appel d'offre privé. La création de FMEA Centre Val de Loire est une des belles réussites de la démarche « Beyond Compliance » (voir description du programme question 3) mise en place par le département Achats du Groupe SEB.

Critère 4 Vision (coeff. 2)

12. Quel est l'objectif à court/moyen terme ? (quantitatifs et qualitatifs)

A court terme, l'objectif de FMEA Centre Val de Loire est de développer son chiffre d'affaires afin de pouvoir proposer 4 à 5 nouveaux CDI (l'entreprise emploie actuellement 6 personnes en CDI et 2 à 3 personnes en CDD). Avec l'arrivée d'un 3^{ème} client en septembre 2016, cet objectif doit être atteint pour 2017. FMEA Centre Val de Loire souhaite rester une structure souple permettant, en parallèle des volumes permanents, d'identifier de nouveaux besoins non couverts auprès de ses clients (reprise de casse, promotions, ...) afin d'y répondre.

A moyen terme, l'objectif de FM Logistic est de développer un réseau d'entreprises adaptées réparties sur les régions d'implantation du Groupe en France et notamment en Centre Val de Loire, dans le Sud-est Parisien et en région Hauts de France. Dans les deux cas, l'objectif est de garder des structures à taille humaine afin de pouvoir garantir un accompagnement socioprofessionnel de qualité et adapté aux besoins de chaque salarié.

Le Groupe SEB continue d'insérer des clauses sociales au sein de ses appels d'offres afin de favoriser toujours plus l'emploi des personnes en situation de handicap.

13. En quoi cette initiative s'inscrit-elle dans la vision et dans la mission de votre entreprise, ou la fait-elle évoluer ?

La réussite du projet FMEA Centre Val de Loire a permis de valider le modèle managérial et économique élaboré en phase projet. La réussite de ce pilote vient conforter le projet de mise en place d'un réseau d'Entreprises Adaptées sur le modèle de FMEA Centre Val de Loire qui est intégré au plan stratégique à 3 ans de FM Logistic France. L'objectif est d'employer 50 personnes au sein de ce réseau d'Entreprises Adaptées d'ici 2019.

Le Groupe SEB estime que la richesse de l'entreprise se nourrit pour beaucoup de la diversité de ses talents. L'engagement du Groupe SEB dans le cadre de la Charte de la Diversité illustre sa volonté d'inscrire le respect des personnes comme une valeur fondamentale de sa politique sociale. Les différences, y compris celles liées au handicap ou aux caractéristiques physiques, invitent à la confrontation des idées et offrent des perspectives nouvelles renforçant ainsi la performance d'ensemble.

La création de FMEA Centre Val de Loire montre la cohérence entre les initiatives menées sur les sites français du Groupe et sa politique envers ses fournisseurs.

Annexes

Y a-t-il d'autres éléments utiles que vous souhaitez apporter au jury ?

Réponse ou PJ en format numérique (2 max) :

- Revue de presse
- Plaque FMEA Centre Val de Loire

Autorisation de publication des dossiers de candidatures

Les participants autorisent l'Organisateur à rendre public leur dossier de candidature, et ce uniquement à des fins pédagogiques et de communication.

Cette autorisation est accordée à la Chaire Grande Consommation de l'ESSEC, sans frais, pour une durée limitée de deux ans à compter de la remise des prix.

Cocher la case ci-après afin de donner votre approbation :

La participation au Grand Prix de la Consommation Responsable inclut une connaissance et une acceptation du règlement du concours.

Le règlement peut être téléchargé sur le site www.grandprix-consommationresponsable.com

Le dossier de candidature complété (et annexes) est à retourner à l'adresse suivante:
GPrixRSE-chaireGC@essec.edu

Date limite de renvoi des dossiers : 12 octobre 2016

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site internet

<http://grandprix-consommationresponsable.com/>

ou à nous contacter à l'adresse :

GPrixRSE-chaireGC@essec.edu